

En cas de malaise

Les services de secours (ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, aides-soignants...) auront donc à portée de main tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge.

En cas de disparition

Afin de débiter l'enquête, les éléments dont les policiers doivent disposer rapidement sont la photographie du disparu, ses signes distinctifs comme les tatouages, une barbe, les cicatrices, ses habitudes de vie, son lieu de recueillement, ses lieux fréquentés, etc. Tous ces éléments sont repris clairement dans le questionnaire.

En cas de démence

Pour obtenir des renseignements concernant l'accompagnement d'une personne dément(e) et/ou pour obtenir des informations sur les services.

La Ligue Alzheimer :

Tél : 04/229 58 10 pour une demande administrative

Tél : 0800 15 225 pour toute écoute ou question sur la maladie d'Alzheimer

Site internet: www.alzheimer.be

Adresse : rue Walthère Jamar, 231/1

4430 ANS



La commune de Geer soutient ses seniors

Les seniors sont une force et une richesse pour notre commune.

Nous sommes attentifs à apporter l'aide nécessaire pour garder une qualité de vie à nos aînés et améliorer, autant que possible, leur santé et leur bien-être.

Pour arriver à cette dynamique, le Conseil de l'Action Sociale soutenu par le Collège et le Conseil Communal a souhaité offrir un service supplémentaire aux citoyens. Nous avons décidé de développer le service « Senior Focus » à l'intention des seniors de notre commune.

Senior Focus est un kit d'assistance composé d'une boîte en plastique jaune dans laquelle sont déposés différents documents, un auto-collant, une fiche médicale et une fiche descriptive concernant les habitudes de la personne.

En cas de perte de connaissance, d'accident, de perte de mémoire ou de disparition de la personne, le fait de trouver ces documents permettra aux services de secours de gagner du temps pour aider la personne en difficulté.

La fiche descriptive donne un signalement précis de la personne ; on y trouve également des données administratives. La fiche médicale précise les maladies éventuelles et les médicaments prescrits. Le but est de sauver des vies. La fiche à coller sur la porte d'entrée.

Ces boîtes gratuites sont destinées aux seniors à partir de 70 ans et à toute personne porteuse d'un handicap, perte d'autonomie, perte de mémoire, personne désorientée ou de santé précaire. Elles sont disponibles à la pharmacie Delisse, auprès de votre médecin traitant, à l'administration communale, au CPAS ou au service de police.

Un délégué par village pourra aussi vous la fournir. Pour connaître le numéro de téléphone de cette personne, veuillez prendre contact avec l'administration communale.

Liliane Delathuy
Présidente du CPAS
En charge de la Politique des Seniors.

En cas de disparition ou de malaise d'une personne, la recherche rapide et active d'informations est primordiale, voire vitale. L'expérience de terrain nous a convaincus de la nécessité de pouvoir agir vite. Si le citoyen vit seul, la tâche s'avère plus ardue pour rassembler les premiers renseignements nécessaires. De même, l'entourage n'est parfois pas en mesure de communiquer l'ensemble des éléments utiles par méconnaissance ou submergé par l'émotion de la situation.

Le questionnaire sera conservé dans une boîte hermétique de couleur jaune fluo dans la porte du frigo. Ce lieu n'est pas anodin. Il s'agit d'un appareil électroménager que tout le monde détient. Il est très important qu'il y ait une cohérence, une uniformité concernant l'endroit où se trouvent les informations, afin de faciliter le travail des premiers intervenants. Ceux-ci seront avertis de la présence de la boîte grâce à un autocollant coloré placé sur ou à proximité du frigo.

La vie n'a pas de prix. Être prudent et prendre des mesures qui pourraient vous aider dans des situations d'urgence vous permettront de vivre en toute tranquillité et sécurité.

La petite boîte jaune a déjà permis de sauver des vies simplement en remplissant le questionnaire, en le plaçant dans la boîte et en déposant le tout dans la porte du frigo.

Pour tous renseignements complémentaires ou questions, vous pouvez contacter le CPAS ou l'administration communale de Geer. Si vous souhaitez de l'aide pour remplir la fiche, adressez-vous au CPAS ; une assistante sociale passera chez vous pour vous aider.

CPAS : 019/54 92 43.